

COMMUNIQUE DE PRESSE

LA FONDATION CLAIRE MAGNIN NOMME SA NOUVELLE DIRECTION GENERALE

Après plus de 30 années passées à la tête de la Fondation Claire Magnin – du nom de sa regrettée maman – Roger Hartmann a fait valoir son droit à la retraite à la fin mai 2023. Pour lui succéder, le Conseil de fondation a nommé Madame Anne Parelle. Dans le but de soutenir le pilotage de la FCM, le Conseil de Fondation a également nommé Madame Stéphanie Raemy au poste de Directrice Générale adjointe. Toutes deux prendront leurs fonctions dès le 1^{er} janvier 2023 ; l'année 2022 permettra d'assurer une transition dans les meilleures conditions.

Souhaitant assurer la continuité du rayonnement de la FCM et anticiper au mieux le départ en retraite de M. Roger Hartmann, son Directeur Général depuis 1990, le Conseil de Fondation a nommé Mesdames Anne Parelle (actuelle Directrice de l'Hébergement) et Stéphanie Raemy (actuelle Directrice de l'Administration et des Finances) aux postes respectifs de Directrice Générale et Directrice Générale Adjointe. Elles prendront leurs fonctions dès le 1^{er} janvier 2023. Les deux nommées et l'actuel Directeur Général travailleront ainsi de concert tout au long de l'année 2022, afin que la transmission de la gouvernance de la Fondation Claire Magnin (FCM) se déroule dans les meilleures conditions possibles.

Ensemble, représentantes fortes des valeurs de la FCM, elles œuvreront à la poursuite de leurs objectifs, tels que l'accompagnement personnalisé des résidents, l'élargissement de partenariats et le maintien d'un contexte attrayant pour les collaborateurs. Institution reconnue par le Canton de Vaud pour ses nombreuses activités et son professionnalisme, la Fondation Claire Magnin veut garder une identité forte. Elle souhaite rester au service de la population, en faisant preuve d'innovation et de flexibilité.

En 2023, Monsieur Hartmann continuera à assumer des mandats, liés notamment aux projets d'infrastructure tels que celui des Berges du Léman et de Miremont. Il permettra ainsi à la Direction Générale future de bénéficier de son expérience, grâce à l'engagement sans faille dont il a toujours fait preuve, et qu'il poursuivra au sein du Conseil de Fondation. Après Claire Magnin, Roger Hartmann a été l'homme qui a développé la FCM en lui donnant une dimension régionale, avec un nombre croissant de sites, passant de 1 à 7 établissements. On y ajoutera encore la diversification des missions d'accompagnement, à savoir la psychiatrie de l'âge avancé, la psychiatrie adulte, la psychiatrie jeune et la gériatrie.

Portrait de la future Direction

Mme Anne Parelle a été infirmière aux urgences puis en chirurgie au CHUV, coordinatrice de formation puis responsable du Centre de formation de la faitière des EMS. Son parcours lui permet de développer de larges compétences en tant que formatrice, cheffe de projets, et manager (Brevets fédéraux de formatrice d'adultes, de responsable d'équipes, CAS en coaching, en organisations agiles, en gestion du changement). Elle finalise actuellement le MAS en Développement Humain dans les organisations. Au poste de Directrice des Soins et de l'Accompagnement à son arrivée en 2018, elle a repris la gestion de l'axe hôtelier, lui conférant le titre de Directrice de l'Hébergement depuis mai 2021. Personnalité très appréciée, tant des résidents et familles que des collaborateurs et des nombreux partenaires, son sens des priorités, sa proactivité et sa bienveillance sont de précieux atouts pour l'institution.

Mme Stéphanie Raemy est au bénéfice de Brevets fédéraux de spécialiste en finance et comptabilité et de gestion hospitalière, mais a également suivi de nombreuses formations en lien avec les différentes missions de l'institution (protection de l'adulte, émotions et leadership, communication non violente). Engagée en 2005, elle a été nommée Directrice de l'Administration et des Finances de la Fondation Claire Magnin en 2010. Rigoureuse avec les chiffres, sa grande implication et sa parfaite connaissance des besoins étatiques en matière de surveillance démontrent l'étendue de ses compétences et participent au succès de la FCM.

Photos HD en pièces-jointes du mail

Pour de plus amples informations, vous pouvez contacter

M. Olivier Perrochet, Secrétaire général 021 989 29 85 o.perrochet@fcm63.ch

Mme Isabelle Lumière, Chargée de communication, 021 989 29 86, i.lumiere@fcm63.ch

Site internet www.fcm63.ch

L'histoire de la Fondation Claire Magnin

En 1963, Mme Claire Magnin rachète l'hôtel-restaurant « La Violette » à Chexbres, le transformant en maison de convalescence. Ce bâtiment deviendra la Résidence des Pergolas et marque le début de l'histoire de la Fondation.

Sous l'impulsion donnée par le fils de Mme Magnin, Roger Hartmann, nommé Directeur Général en juin 1990, la Fondation prend une grande ampleur. Son expertise et sa fiabilité ne tardent pas à être connue dans le Canton, et elle est sollicitée pour reprendre l'exploitation d'établissements médico-sociaux en difficulté. Pour répondre aux besoins de la population, elle en construit de nouveaux et s'ouvre à de nouvelles missions. En effet, au-delà de compétences dans l'accompagnement de la mission de gériatrie s'ajoutent celles nécessaires pour la psychiatrie de l'âge avancé, la psychiatrie adulte et jeunes-adultes. En complément des structures de long-séjours, elle propose également des structures d'accompagnement médico-social telles que centre d'accueil temporaire, hébergement court séjour et appartements supervisés.

De 20 lits aux « Pergolas » en 1963, la Fondation Claire Magnin propose aujourd'hui 300 places d'hébergement entre ses 7 établissements. L'institution n'a eu de cesse que d'évoluer et d'adapter son offre pour répondre aux besoins du monde médico-social. Afin de proposer des services de qualité, une structure parallèle est créée pour prendre en charge les repas de toutes les résidences (Concordance SA). De nombreux autres partenariats sont conclus, offrant des prestations variées, selon les besoins des résidents et des familles.